

Introduction : une dynamique de développement professionnel

Lorsque je suis devenue Professeur des Écoles titulaire, en 2002, j'étais avide de mettre en œuvre ce que j'avais pu imaginer, construire, préparer aussi bien en termes de structuration des apprentissages que de tenue et conduite de classe.

J'étais loin d'avoir envisagé les autres dimensions du métier qui m'attendaient et que j'ai eu vite besoin de comprendre et de prendre en considération. Dès mes premières années d'enseignement, j'ai souhaité m'installer au plus près de mon terrain d'exercice de façon à appréhender au mieux le contexte dans lequel mes élèves évoluaient. Ces années m'ont confortée dans mon choix d'orientation professionnelle et j'ai alors pu appréhender le métier sous tous ses aspects : l'importance du travail en équipe d'école, en équipe de circonscription, les relations avec les parents, les partenaires de l'École, la spécificité du contexte d'exercice (social et culturel), les différentes pédagogies existantes, et surtout la diversité et l'hétérogénéité des élèves.

Dix années d'affectations en qualité d'adjointe classe maternelle et élémentaire, d'éducatrice dans l'enseignement spécialisé, suivies d'une formation professionnelle et d'expériences en tant que Maître d'Accueil Temporaire (M.A.T.) m'auront permis de développer connaissances et compétences qui m'ont amenée à construire un projet professionnel marqué surtout par les spécificités de la maternelle.

Travailler dans des contextes territoriaux variés, en appréhendant différentes pédagogies, différents dispositifs en terme d'organisation des espaces et du temps, ou différentes conceptions des principes d'évaluation aura forgé mon « essence de pédagogue » puis par la suite mon envie de devenir formatrice. Très rapidement je me suis posée la question du sens à donner à mes pratiques, afin de permettre à chaque élève de réussir son parcours scolaire et d'y donner du sens.

Au regard de ces expériences j'ai souhaité engager un travail plus approfondi sur l'évaluation positive lorsque j'ai été affectée à titre définitif dans mon école. Cela a donné lieu à des recherches, des expérimentations et des actions d'accompagnement et de formation.

J'orienterai donc mon propos autour de la question suivante : comment une analyse réflexive autour de mon parcours professionnel et de mes pratiques m'ont amenée à une réflexion sur l'évaluation positive en termes d'enseignement et de formation ? Je développerai cette réflexion en explicitant et analysant d'abord mon parcours et mes choix pédagogiques, puis mes pratiques de classe, en particulier dans mon approche de « l'enseigner et apprendre » à la maternelle, au service de mon projet professionnel : devenir formatrice.

I. Premières expériences professionnelles et engagement dans une dynamique de développement professionnel

1) Premiers questionnements professionnels et prise de conscience de la nécessité d'une formation complémentaire

Lors de mes différentes affectations, soucieuse de donner du sens à mes pratiques, je me suis documentée, j'ai partagé avec les collègues des écoles, mais aussi avec les collègues enseignants rencontrés lors de ma formation initiale. J'ai mené réflexions et questionnements afin de me donner toujours les moyens de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève. À force d'essais et expérimentations pédagogiques, de mise en œuvre de dispositifs que l'on m'avait appris (en stages de pratique accompagnée lors de ma formation initiale, en observant les collègues), j'ai senti néanmoins que j'avais besoin de faire évoluer mes pratiques.

Le rapport d'inspection du 1^{er} décembre 2008¹ confirme cela. Si j'avais envisagé la conception de mes apprentissages autour des textes officiels, leur mise en œuvre dans la classe manquait de sens. Cela aura été un des points de départ de ma réflexion sur la gestion des temps d'apprentissages et la différenciation pédagogique. À présent il me semble que je pourrais m'investir sur ces axes en tant qu'Enseignante Maître Formatrice.

2) Opportunité d'évolution professionnelle et obtention d'un congé de formation

La question de la place des arts et du corps dans les apprentissages est un autre axe d'enseignement qui m'interpelle. À la sortie de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres, j'avais été sollicitée pour passer un entretien afin de faire fonction de Conseillère Pédagogique en Éducation Musicale (C.P.E.M.) sur le bassin de Lille 1 dès la rentrée scolaire suivante. Intriguée et toujours enthousiaste, j'avais effectivement postulé. Je n'ai pas été retenue pour ce poste. Heureusement. Si mes connaissances et compétences à enseigner l'Éducation Musicale étaient effectives, par expérience dans une École de Musique, je n'avais à l'époque aucune compétence en termes de formation et d'accompagnement d'enseignants, tous bien plus expérimentés que moi.

J'ai donc fait le choix de demander un Congé de Formation Professionnelle en 2010 afin de préparer le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (D.U.M.I.), de manière à pouvoir par la suite envisager l'enseignement de l'Éducation Musicale d'une manière plus experte, aussi bien en termes

¹ Cf. Annexe 1 page 2, Rapport d'inspection du lundi 1^{er} décembre 2008

de connaissances didactiques que de compétences relatives à l'exercice de ce domaine au travers des dispositifs existants et des relations avec les partenaires. Cela me permettrait éventuellement par la suite de m'orienter vers la formation d'enseignants. J'ai pris conscience grâce à cette expérience qu'il est important « *d'analyser des éléments de pratique professionnelle pour [...] aider à réajuster les pratiques* »².

3) Expérience d'enseignement spécialisé et poursuite d'une dynamique d'évolution

Titulaire du D.U.M.I., j'ai souhaité poursuivre cette dynamique de formation en vivant une expérience professionnelle qui m'ouvrirait mon champ de vision du métier. J'ai donc intégré pour une année l'Établissement Régional du Premier Degré (E.R.P.D.) en faisant fonction d'enseignante spécialisée option E sur un poste d'éducatrice en CM2. Les épreuves rencontrées face aux extrêmes difficultés sociales et scolaires des élèves, et le travail en équipe, pilier de la réussite de tout enseignement, particulièrement dans cet établissement, ont considérablement développé mes connaissances et compétences dans les champs de la différenciation et de l'évaluation, en tenant compte des besoins et spécificités des élèves et de leurs rythmes d'apprentissage.

En équipe nous n'avons cessé de mettre en place et de réajuster constamment des projets individualisés (sous forme de contrats³) afin d'appréhender l'Élève dans sa globalité. Cela m'a permis d'engager une réflexion sur la construction d'outils adaptés et de comprendre l'importance de travailler en réseau.

4) Réinvestissement des compétences professionnelles construites au service de la petite enfance

Forte de cette expérience de l'individualisation et de l'envie d'intervenir auprès des plus jeunes enfants, j'ai alors fait le choix de retourner enseigner en École Maternelle. Une fois encore cette décision aura été un levier pour mes choix professionnels à venir.

J'ai adapté le principe de contrats individualisés en créant des outils d'évaluation pour des élèves de Moyenne Section de maternelle, mettant surtout en valeur leurs réussites. Il me semblait important de permettre aux jeunes élèves de comprendre ce que j'attendais d'eux en termes d'apprentissages et de progrès et de s'impliquer dans les tâches en visant des objectifs précis afin d'acquérir les compétences requises. Tout cela en me laissant la possibilité d'observer les procédures et démarches de mes élèves tout en leur permettant d'aller à leur rythme.

Cela fait écho à une expérience vécue lors de ma toute première année d'enseignement en cycle 3. J'avais alors été particulièrement interpellée par les pratiques d'un collègue qui utilisait la Pédagogie de Maîtrise à Effet Vicariant (P.M.E.V.). Même si je voyais bien le lien avec la pédagogie institutionnelle et la pédagogie Freinet, c'était une découverte. Cette expérience m'a permis d'affiner mes pratiques puis d'orienter mon parcours professionnel notamment vers la formation d'enseignants.

Mes choix professionnels, et plus spécifiquement les deux années de spécialisation, ont fait sens au regard de ma réflexion sur l'évaluation positive. Nous verrons comment ils ont réorientés mon parcours vers la formation en me spécialisant dans l'enseignement en maternelle.

5) Première expérience de formation d'adulte : un engagement réaffirmé et une volonté d'agir au service de la formation initiale des enseignants

C'est à l'école [REDACTED] où j'exerce actuellement que j'ai commencé à mettre en œuvre un travail autour de l'évaluation positive.

La faculté indéniable de l'équipe à instaurer d'une part un climat scolaire extrêmement bienveillant auprès des élèves et des parents, mais aussi notre capacité à remettre en question nos pratiques afin de toujours nous améliorer m'a permis de comprendre que toute expérimentation personnelle, aussi experte soit-elle, doit être menée en cohérence avec un véritable travail et projet d'équipe pour avoir un impact réel sur le parcours, les réussites et progrès des élèves. La confiance des collègues à mon égard m'a donné suffisamment d'assise pour prétendre à me lancer dans des actions de formation sur ce que j'appellerai mon « cheval de bataille » : l'évaluation positive.

En accueillant des étudiants en Master Métiers de l'Éducation dans ma classe dès 2013 en qualité de M.A.T., je commençais déjà à m'inscrire dans un processus de formation. En effet, au regard du Référentiel de compétences du formateur, j'ai dû « *Penser, concevoir, élaborer* » un suivi d'étudiants en formation initiale à l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (E.S.P.E.). Il s'agissait alors pour moi de : « *connaître les fondamentaux de la formation professionnelle, identifier les conditions qui favorisent l'efficacité d'une formation et une évolution chez les apprenants, analyser la commande institutionnelle ainsi que les besoins et les attentes des apprenants et élaborer un programme de formation* »².

² Ministère de l'Éducation Nationale (M.E.N.), Bulletin Officiel (B.O.) n° 30 du 23 juillet 2015, *Annexe 1, Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs*

³ Cf. Annexe 4 page 14, Contrats individualisés à l'E.R.P.D.

Me rendre compte que j'étais en mesure « d'aider chacun à s'engager dans un projet d'enseignement »⁴ a eu un impact important dans mon désir de poursuivre mon parcours professionnel dans une posture de formatrice.

II. Clarification de ma posture et de mon éthique professionnelles en qualité d'enseignante : naissance d'un nouveau projet professionnel

1) Fondement d'une éthique professionnelle

En occupant différents postes en écoles maternelles j'ai pu découvrir différentes pratiques pédagogiques liées à des contextes et dispositifs variés. L'obtention d'une affectation à titre définitif à l'École Maternelle [REDACTED] en 2012 m'a permis de clarifier ma posture professionnelle autour d'une philosophie incontournable : « *bienveillance et exigence* ». La bienveillance dans l'enseignement améliore l'estime de soi chez les enfants : « *La bienveillance ce n'est pas l'objet, c'est le moyen de faire acquérir de la confiance. C'est un mélange de souci de l'autre et d'attention vigilante.* »⁵

Plus confiants, leur motivation est accrue et ils peuvent ainsi développer leur autonomie. Partant du principe que l'estime de soi favorise l'entrée dans les apprentissages, il m'était nécessaire de valoriser leurs réussites et d'établir un contrat de travail explicite dont le processus d'évaluation fait partie. Donner du sens à mon enseignement permet aux élèves de donner du sens à leurs apprentissages :

*La construction du sens est à la fois vitale [...] et difficile. Elle passe par un véritable travail mental, que nul ne peut faire à la place de l'élève, car le sens tient à sa vision de la réalité, à sa définition de ce qui est cohérent, utile, amusant, juste, ennuyeux, supportable, nécessaire, arbitraire... Ce travail on peut tenter de le faciliter en laissant à l'apprenant un espace d'initiative, d'autonomie, de négociation, d'indécision, de rêve. Les pédagogies actives, coopératives, différenciées n'ont de force que si elles permettent une autre construction du sens dans l'esprit des élèves, et peut-être dans celui des maîtres.*⁶

2) Expérimentations et innovations pédagogiques : émergence d'un objet de recherche

En fonction des besoins relatifs à mon nouveau contexte d'exercice, j'ai construit pour chaque élève un « cahier de réussites » dans le but d'aider les enfants à s'impliquer au maximum dans leurs apprentissages. J'ai créé plusieurs outils successifs. Au vu de leur usage par les élèves, du retour des parents et de mon analyse en qualité d'enseignante, j'ai fait évoluer l'outil au fil du temps⁷.

Ces réflexions sur l'évaluation positive et les dispositifs relatifs à sa mise en œuvre en classe m'ont permis d'acquérir des connaissances et compétences de plus en plus expertes. En remarquant l'efficacité de l'outil auprès des élèves en terme d'implication dans les apprentissages, et des parents qui se trouvent devant un outil d'évaluation plus lisible, nous avons décidé en équipe de le généraliser.

Les intérêts pédagogiques que ce travail suscite en terme de conduite des apprentissages m'amènent à vouloir approfondir mes recherches et réflexions, notamment sur les questions relatives au renforcement positif et au statut de l'erreur : « *(L'erreur) est signe, en même temps que la preuve, que se joue chez l'élève un apprentissage digne de ce nom, qui met en jeu ses représentations préalables et ses compétences actuelles pour s'efforcer de construire du neuf.* »⁸

La continuité des pratiques que j'ai mises en œuvre et mon investissement dans le métier confirment ma volonté d'engagement en qualité de formatrice sur le sujet de l'évaluation positive.⁹

3) Évolution du contexte institutionnel : « *une école qui pratique une évaluation positive* »¹⁰

Les nouveaux programmes de l'École Maternelle viendront rapidement m'encourager à poursuivre cette réflexion et inscriront mes pratiques et recherches dans un cadre institutionnel qui permettra d'appuyer mes propos auprès des collègues. Celles-ci me solliciteront pour partager mes expérimentations. Je recevrai également de [REDACTED], Inspectrice de l'Éducation Nationale, un encouragement certain en ce sens¹¹.

Je retrouverai dans ces textes la philosophie d'enseignement qui m'anime. En effet, si dès la loi d'orientation de 1989 l'élève était placé « au cœur des apprentissages », les nouveaux programmes de l'École Maternelle de 2015 confirment et renouvellent ce positionnement. Dans le premier titre

⁴ Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs

⁵ BOUYSSSE V., Conférence du 03 octobre 2015, *Les nouveaux programmes pour l'école maternelle : Quels enjeux ? Quelles évolutions ?*

⁶ PERRENOUD P., *Sens du travail et travail du sens à l'école*, Paru dans *Cahiers pédagogiques*, 1993, n° 314-315, pp. 23-27

⁷ Cf. Annexe 5 page 16, Extraits de cahiers de réussites et d'outils d'équipe

⁸ ASTOLFI, J.-P., *L'erreur, un outil pour enseigner*, ESF, Collection Pratiques et enjeux pédagogiques

⁹ Cf. Annexe 3 page 11, Rapport d'inspection du mardi 6 octobre 2015

¹⁰ M.E.N., B.O. spécial n°2 du 26 mars 2015, *Programme d'enseignement de l'école maternelle*

¹¹ Cf. Annexe 2 page 5, Rapport d'inspection du jeudi 2 mai 2013

« Une école qui s'adapte aux jeunes enfants » et dès l'introduction, le Programme d'enseignement de la maternelle insiste sur cette orientation :

La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà.

Les réflexions menées dans le cadre de ce travail m'invitent à approfondir la question de l'explicitation des apprentissages et de la clarté cognitive au prisme de l'inscription de l'élève dans son parcours scolaire. Cela constituera le cœur de mes recherches et écrits à venir.

III. Vers un parcours de formatrice : une nouvelle étape

1) Expériences en qualité de formatrice

Me positionner comme formatrice m'a demandé un travail certain. Les équipes de circonscription et les collègues enseignants m'ont largement encouragée à diffuser mes pratiques. Ainsi j'ai été amenée à présenter en « forum de circonscription »¹² mes résultats d'expérimentations sur les cahiers de réussites. Cette expérience m'a confrontée aux compétences nécessaires à acquérir pour « *mettre en œuvre et animer* » une formation. Il s'agit d'apprendre à « *introduire et conclure une séquence de formation, installer un environnement accueillant et sécurisant, mettre en œuvre des techniques d'animation, gérer les phénomènes de groupe et d'individualité, savoir accepter les remarques* »¹³. Malgré la complexité de la mise en œuvre de l'action de formation, l'idée de l'instauration d'un cahier de réussites dans la circonscription faisait néanmoins déjà son chemin. Les retours positifs des collègues lors de la restitution en forum l'année suivante m'ont confortée dans le fait que j'étais sur la bonne voie.

Suite à un travail progressif mené en groupe, avec deux équipes de circonscription, les réflexions sont devenues collectives et l'implantation et la généralisation de l'outil se sont instaurées.

Lors de Conseils de Cycle que j'ai animés, nous sommes parvenus à l'élaboration de progressions et programmations communes⁷ en nous appuyant sur cet outil qu'est le cahier de réussites. Cela nous a permis de « *coopérer au sein d'une équipe* » et « *s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel* »¹⁴.

Un changement significatif m'a ouvert de nouvelles perspectives : l'entrée de mon école dans le Réseau d'Éducation Prioritaire Plus (R.E.P.+)⁸ du collège [REDACTED]. Les dispositifs inhérents permettent d'aller encore plus loin dans la démarche de « *bienveillance et exigence* ».

C'est dans le cadre de ce réseau R.E.P.+ que j'ai pu animer une formation sur les cahiers de réussites, et mutualiser mes écrits en les mettant en ligne sur un groupe d'échanges « Eduline »¹⁵ (2014). Cela m'a permis de me positionner une nouvelle fois dans un rôle de formatrice : « *élaborer des écrits professionnels, donner aux individus et aux équipes des outils pour agir, aider chacun à s'engager* »¹³.

Un certain recul sur ces différentes actions de formation me permet déjà d'envisager une évaluation des effets positifs sur le terrain (« *observer et analyser des éléments de pratique professionnelle pour conseiller et aider à réajuster les pratiques* » et « *s'efforcer de mesurer le transfert de la formation sur l'enseignement et l'action éducative* ») grâce à quelques indicateurs, notamment ceux de la généralisation de l'utilisation du cahier de réussites dans la circonscription et du retour des parents.

2) Action de formation à venir : une animation pédagogique

J'aurai tout prochainement l'occasion de co-intervenir en animation pédagogique de circonscription avec une Conseillère Pédagogique sur la question de « l'évolution des rituels à l'école maternelle ». Si les précédents échanges en forums se sont faits entre collègues enseignants, cette expérience dans le cadre de la formation continue me permettra, dans un cadre sécurisant, de m'engager pleinement dans ma fonction de formatrice. M'inspirant des quatre domaines du Référentiel de Compétences du Formateur (« *Penser-concevoir-élaborer, Mettre en œuvre-animer, Accompagner l'individu et le collectif, Observer-analyser-évaluer* »), j'ai conscience que l'enjeu sera bien pour moi d'aider mes collègues à réfléchir sur leurs enseignements sur ce sujet, de les amener à mettre en valeur leurs pratiques innovantes et de confronter celles-ci à des apports didactiques.

¹² Cf. Annexe 6 page 21, Diaporama présenté lors d'un forum de circonscription

¹³ Référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs

¹⁴ M.E.N., B.O. n°30 du 25 juillet 2013, *Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*

¹⁵ <https://eduline.ac-lille.fr/personnel/portail/index.html#>, [En ligne]

3) Devenir formatrice au service de la Refondation de l'École

Associée à la Loi d'Orientation et de Programmation pour la Refondation de l'École de la République, le référentiel pour l'éducation prioritaire apporte un cadre institutionnel supplémentaire dans lequel mes réflexions pédagogiques en termes d'enseignement et de formation s'inscrivent particulièrement :

- *Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux,*
- *L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous,*
- *L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants,*
- *Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves,*
- *La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles rencontrées et à les confronter à des références théoriques.¹⁶*

Devenir formatrice est clairement pour moi la suite logique de mon parcours professionnel. En effet, le travail mené autour de l'évaluation positive m'a donné envie d'ouvrir cette expérience à d'autres situations en les confrontant à de nouvelles problématiques dans le champ de la formation.

Les actions de formation menées et le fait d'envisager celles à venir m'ont permis d'affiner ma conception des différents paramètres des missions d'un formateur :

- rechercher une excellence professionnelle,
- partager une expertise acquise, des innovations et résultats de recherches,
- contribuer au développement des compétences de terrain, autour de tous les aspects de l'École et du métier,
- transmettre des connaissances pour accompagner les Professeurs des Écoles en donnant une place toute particulière à l'entrée dans le métier.

Tout cela afin d'aider les professionnels à donner du sens à leurs pratiques, à appréhender la polyvalence du métier dans un seul but commun : faire réussir chaque élève dans son parcours scolaire.

L'acquisition de connaissances et compétences dans le champ de l'Ingénierie et de l'Expertise de la Formation me permettra d'envisager mon métier sous un angle plus efficient.

Plus spécifiquement, mon choix de parcours de formatrice axé autour de l'enseignement en maternelle m'invite à vouloir accompagner enseignants et futurs enseignants dans l'approche de cette spécificité d'enseignement auprès des plus jeunes enfants. L'École Maternelle est le fondement du parcours scolaire de l'Élève. Certains des dispositifs qui lui sont propres peuvent inspirer les pratiques pédagogiques des enseignants des autres cycles, notamment sur le sujet de l'évaluation des élèves. Mon objectif de formatrice est bien de m'appuyer sur des avancées et innovations pédagogiques pour penser et faire résonner la polyvalence du métier.

Conclusion

Lorsque l'on envisage son parcours professionnel et personnel dans sa globalité et ses perspectives, il est nécessaire de régulièrement analyser ses choix, ses non-choix parfois. Si mon engagement dans un parcours de formatrice s'est assez récemment dessiné, il résulte néanmoins d'une longue maturation.

Les réflexions qui ont nourri l'écriture de ce rapport d'activité m'auront permis de clarifier et d'explicitier mes choix, mes découvertes, mes recherches et expérimentations au regard d'un projet professionnel concret.

De cette réflexion je dégage trois raisons principales pour lesquelles je souhaite m'engager en qualité de formatrice : un goût certain pour la recherche, une volonté d'agir en amont en prévention des difficultés (aussi bien avec les élèves que les enseignants entrant dans le métier), ainsi qu'un goût affirmé pour un travail de partage en équipe.

Les réflexions collégiales avec des professionnels de l'éducation m'ont conduite à faire évoluer ma vision du métier. Les récentes discussions engagées dans le cadre de ma formation en Ingénierie de la Formation avec différents acteurs (enseignants chercheurs, Enseignants Maîtres Formateurs, Inspecteurs de l'Éducation Nationale, Conseillers Pédagogiques...) m'invitent à appréhender les données épistémologiques et méthodologiques qui me permettront d'étayer et de développer mes pratiques et ma position de formatrice.

Si je veux élargir mon propos et me projeter à long terme, je pense qu'un des enjeux pédagogiques de notre métier réside en une valorisation de la polyvalence des Professeurs de l'enseignement primaire et de leurs pratiques, de façon à engager une réflexion collective avec les acteurs des autres cycles de l'École. Cela s'inscrit entièrement dans la Loi de Refondation, et j'ai pour conviction qu'une cohérence des pratiques pédagogiques autour d'un véritable parcours scolaire de chaque élève, en s'appuyant sur la réalité du contexte territorial, peut nous permettre d'oser envisager d'atteindre ce but commun : la réussite de tous les élèves.

¹⁶ M.E.N., janvier 2014, *Refonder l'éducation prioritaire, Un référentiel pour l'éducation prioritaire*

Annexes

Sommaire

Annexe 1 – Rapport d’inspection du lundi 1 ^{er} décembre 2008	2
Annexe 2 – Rapport d’inspection du jeudi 2 mai 2013.....	5
Annexe 3 – Rapport d’inspection du mardi 6 octobre 2015	11
Annexe 4 – Contrats individualisés à l’E.R.P.D.....	14
Annexe 5 – Extraits de cahiers de réussites et d’outils d’équipe	16
Annexe 6 – Diaporama présenté lors du « forum de circonscription » du mercredi 5 juin 2013	21